



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 20.05.2021
Date d'échéance prévue: 20.05.2022
Numéro de publication: UP04-0000003347

Entité de publication
Firstcaution SA, Avenue Edouard-Rod 4, 1260 Nyon

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Firstcaution SA

Organisation concernée:
Firstcaution SA
CHE-114.631.609
Avenue Edouard-Rod 4
1260 Nyon

Indications concernant l'assemblée générale:
22.06.2021, 14:30 heures, NYON (siège)

Texte d'invitation/ordre du jour:
Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1. Approbation du Rapport Annuel et des comptes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 Proposition : Le Conseil d'administration propose d'approuver le Rapport Annuel et les comptes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.2. Affectation du bénéfice

Proposition :

Report du bénéfice : CHF 2'631'780

Bénéfice de l'exercice CHF 1'592'813

Bénéfice porté au bilan CHF 4'224'593

Le Conseil d'administration propose de répartir le bénéfice au bilan de la manière suivante :

- Attribution aux réserves légales issues du bénéfice CHF - 318'563
- Dividende à distribuer CHF - 1'500'000
- Deuxième attribution aux réserves légales issues

du bénéfice CHF - 124'110

Report à nouveau 2'281'920

3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Proposition : Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

4. Rémunération4.1 Rémunération fixe des membres du Conseil d'administration de l'assemblée générale ordinaire 2021 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2022

Proposition : Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant de CHF 150'000.- au titre de la rémunération fixe maximum pouvant être attribuée globalement aux membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'assemblée générale ordinaire 2021 à l'assemblée générale ordinaire 2022.

4.2 Rémunération variable des membres du Conseil d'administration de l'assemblée générale ordinaire 2021 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2022

Proposition : Le Conseil d'administration propose de ne pas accorder de montant pouvant être attribué au titre de rémunération variable aux membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'assemblée générale ordinaire 2021 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2022.

4.3 Adaptation du montant maximum de la rémunération fixe de la Direction générale pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.

Proposition : En vue de faire face à un élargissement du cercle de la Direction en raison du développement des activités de la Société, le Conseil d'administration propose d'approuver l'adaptation du montant maximum attribué globalement aux membres de la Direction générale de la Société pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2021 et de le fixer à CHF 1'200'000.-.

4.4 Rémunération fixe de la Direction générale pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2022.

Proposition : Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant de CHF 1'500'000.- au titre de la rémunération fixe maximum pouvant être attribuée globalement aux membres de la Direction générale de la Société pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2022.

4.5 Rémunération variable des membres de la Direction générale pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2022

Proposition : Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant de CHF 400'000.- au titre de la rémunération variable maximum pouvant être attribuée globalement aux membres de la Direction générale pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2022.

5. Elections5.1 Election du président du Conseil d'administration

Proposition : Réélection de Jean-Jacques Frey en qualité de membre et de président du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5.2 Election des membres du Conseil d'administration

Proposition : Réélection individuelle de Chrystelle Proth, Alain Schmitter, Florian Magnollay jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5.3 Election des membres du Comité de rémunération

Proposition : Réélection individuelle de Jean-Jacques Frey et Chrystelle Proth jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5.4 Election de l'Organe de révision

Proposition : Réélection de Ernst & Young SA à Lausanne en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2021.

5.5 Election du Représentant indépendant

Proposition : Réélection de Me Christian Lenz en qualité de Représentant indépendant jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

6. Divers

Documentation

Nous vous informons que le Rapport Annuel, les comptes de la Société, le rapport de l'Organe de révision et le rapport de rémunération pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2020 sont à disposition des actionnaires au siège de la Société. Chaque actionnaire peut demander qu'un exemplaire de ces documents lui soit délivré, par courrier ou par voie électronique.

Situation exceptionnelle – représentation des actionnaires par le représentant indépendant

En raison de la situation extraordinaire liée au coronavirus (COVID-19), le Conseil d'administration a décidé de tenir l'assemblée générale du 22 juin 2021, conformément aux modalités prévues à l'article 8 let. b de la Loi COVID-19 du 25 septembre 2020 et de l'article 27 al. 1^{er} let. b de l'Ordonnance 3 COVID-19 du 19 juin 2020, en excluant toute participation physique des actionnaires à l'assemblée. Les actionnaires ont néanmoins la possibilité d'exercer leurs droits exclusivement par l'intermédiaire du Représentant indépendant, Me Christian Lenz, avocat à Baden.

Afin d'obtenir le formulaire d'instructions servant à octroyer des pouvoirs de représentation au Représentant indépendant, les actionnaires devront faire parvenir, avant le 11 juin 2021 à 17h30, à Firstcaution SA, par courrier (Avenue Edouard-Rod 4, 1260 Nyon) ou par voie électronique (contact@firstcaution.ch), un certificat de dépôt et de blocage des titres en banque (il appartient aux actionnaires de se renseigner auprès de leur banque pour l'établissement dudit certificat). Les titres doivent être bloqués jusqu'au lendemain de l'assemblée générale.

Les formulaires d'instructions de vote ne pourront être pris en considération que s'ils parviennent au Représentant indépendant, par courrier Me Christian Lenz, avocat, Ländliweg 13, CH-5400 Baden (Suisse) ou par voie électronique (c.lenz@lenzlaw.ch), au plus tard jusqu'au vendredi 18 juin 2021 à 17h30. Passé ce délai, les pouvoirs et instructions de vote ne pourront plus être pris en considération pour l'assemblée générale.

Le Représentant indépendant exerce les droits de vote conformément aux instructions données par les actionnaires, par courrier ou par voie électronique. En l'absence d'instructions, il s'abstiendra.

Questions au Conseil d'administration

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent poser leurs questions, par voie électronique (contact@firstcaution.ch), au Président du Conseil d'administration, au plus tard jusqu'au 11 juin 2021 à 17h30. Dans les limites prévues par la loi et les statuts, le Conseil d'administration répondra aux questions (par voie électronique). Le Conseil d'administration établira un compte-rendu lors de l'assemblée qui sera mentionné au procès-verbal.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, le Conseil d'administration se réserve le droit de prendre d'autres mesures à courte échéance.

Nyon, le 19 mai 2021

Firstcaution SA

Jean-Jacques Frey Chrystelle Proth

Président Administratrice

Assemblée générale ordinaire

des actionnaires de Firstcaution SA (la « Société »)

qui se tiendra le mardi 22 juin 2021, à 14.30 heures, au siège de la Société, selon les modalités prévues à l'article 8 let. b de la Loi COVID-19 du 25 septembre 2020 et de l'article 27 al. 1^{er} let. b de l'Ordonnance 3 COVID-19 du 19 juin 2020

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1. Approbation du Rapport Annuel et des comptes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Proposition : Le Conseil d'administration propose d'approuver le Rapport Annuel et les comptes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2. Affectation du bénéfice

Proposition :

Report du bénéfice :	CHF	2'631'780
Bénéfice de l'exercice	CHF	1'592'813
Bénéfice porté au bilan	CHF	4'224'593

Le Conseil d'administration propose de répartir le bénéfice au bilan de la manière suivante :

- Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	CHF	- 318'563
- Dividende à distribuer	CHF	- 1'500'000
- Deuxième attribution aux réserves légales issues du bénéfice	CHF	- 124'110
Report à nouveau		2'281'920

3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Proposition : Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

4. Rémunération

4.1 Rémunération fixe des membres du Conseil d'administration de l'assemblée générale ordinaire 2021 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2022

Proposition : Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant de CHF 150'000.- au titre de la rémunération fixe maximum pouvant être attribuée globalement aux membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'assemblée générale ordinaire 2021 à l'assemblée générale ordinaire 2022.

4.2 Rémunération variable des membres du Conseil d'administration de l'assemblée générale ordinaire 2021 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2022

Proposition : Le Conseil d'administration propose de ne pas accorder de montant pouvant être attribué au titre de rémunération variable aux membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'assemblée générale ordinaire 2021 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2022.

4.3 Adaptation du montant maximum de la rémunération fixe de la Direction générale pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.

Proposition : En vue de faire face à un élargissement du cercle de la Direction en raison du développement des activités de la Société, le Conseil d'administration propose d'approuver l'adaptation du montant maximum attribué globalement aux membres de la Direction générale

de la Société pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2021 et de le fixer à CHF 1'200'000.-.

4.4 Rémunération fixe de la Direction générale pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2022.

Proposition : Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant de CHF 1'500'000.- au titre de la rémunération fixe maximum pouvant être attribuée globalement aux membres de la Direction générale de la Société pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2022.

4.5 Rémunération variable des membres de la Direction générale pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2022

Proposition : Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant de CHF 400'000.- au titre de la rémunération variable maximum pouvant être attribuée globalement aux membres de la Direction générale pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2022.

5. Elections

5.1 Election du président du Conseil d'administration

Proposition : Réélection de Jean-Jacques Frey en qualité de membre et de président du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5.2 Election des membres du Conseil d'administration

Proposition : Réélection individuelle de Chrystelle Proth, Alain Schmitter, Florian Magnollay jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5.3 Election des membres du Comité de rémunération

Proposition : Réélection individuelle de Jean-Jacques Frey et Chrystelle Proth jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5.4 Election de l'Organe de révision

Proposition : Réélection de Ernst & Young SA à Lausanne en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2021.

5.5 Election du Représentant indépendant

Proposition : Réélection de Me Christian Lenz en qualité de Représentant indépendant jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

6. Divers

Documentation

Nous vous informons que le Rapport Annuel, les comptes de la Société, le rapport de l'Organe de révision et le rapport de rémunération pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2020 sont à disposition des actionnaires au siège de la Société. Chaque actionnaire peut demander qu'un exemplaire de ces documents lui soit délivré, par courrier ou par voie électronique.

Situation exceptionnelle – représentation des actionnaires par le représentant indépendant

En raison de la situation extraordinaire liée au coronavirus (COVID-19), le Conseil d'administration a décidé de tenir l'assemblée générale du 22 juin 2021, conformément aux modalités prévues à l'article 8 let. b de la Loi COVID-19 du 25 septembre 2020 et de l'article 27 al. 1^{er} let. b de l'Ordonnance 3 COVID-19 du 19 juin 2020, en excluant toute

participation physique des actionnaires à l'assemblée. Les actionnaires ont néanmoins la possibilité d'exercer leurs droits exclusivement par l'intermédiaire du Représentant indépendant, Me Christian Lenz, avocat à Baden.

Afin d'obtenir le formulaire d'instructions servant à octroyer des pouvoirs de représentation au Représentant indépendant, les actionnaires devront faire parvenir, avant le 11 juin 2021 à 17h30, à Firstcaution SA, par courrier (Avenue Edouard-Rod 4, 1260 Nyon) ou par voie électronique (contact@firstcaution.ch), un certificat de dépôt et de blocage des titres en banque (il appartient aux actionnaires de se renseigner auprès de leur banque pour l'établissement dudit certificat). Les titres doivent être bloqués jusqu'au lendemain de l'assemblée générale.

Les formulaires d'instructions de vote ne pourront être pris en considération que s'ils parviennent au Représentant indépendant, par courrier Me Christian Lenz, avocat, Ländliweg 13, CH-5400 Baden (Suisse) ou par voie électronique (c.lenz@lenzlaw.ch), au plus tard jusqu'au vendredi 18 juin 2021 à 17h30. Passé ce délai, les pouvoirs et instructions de vote ne pourront plus être pris en considération pour l'assemblée générale.

Le Représentant indépendant exerce les droits de vote conformément aux instructions données par les actionnaires, par courrier ou par voie électronique. En l'absence d'instructions, il s'abstiendra.

Questions au Conseil d'administration

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent poser leurs questions, par voie électronique (contact@firstcaution.ch), au Président du Conseil d'administration, au plus tard jusqu'au 11 juin 2021 à 17h30. Dans les limites prévues par la loi et les statuts, le Conseil d'administration répondra aux questions (par voie électronique). Le Conseil d'administration établira un compte-rendu lors de l'assemblée qui sera mentionné au procès-verbal.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, le Conseil d'administration se réserve le droit de prendre d'autres mesures à courte échéance.

Nyon, le 19 mai 2021

Firstcaution SA
Jean-Jacques Frey
Président

Chrystelle Proth
Administratrice